Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 035-213500127-20251204-0412202527-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIN DE BRETAGNE

Nombre de conseillers en exercice : 29 **Nombre de présents : 22** **Nombre de votants : 24** **Puis 25 à compter du point 2**	Le 4 décembre 2025, à 19 heures, le conseil municipal, légalement convoqué le 27 novembre 2025, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Myriam GOHIER, Maire. **Etaient présents** : MME GOHIER, M JUGAN, MMES LE GALL-LE BLEIZ, BRIAND, ROUXEL, M PASDELOU, MME LESUR, MM BRIZARD, THEBAULT, MMES DUGUEST, MANCEAU, MM BENOIST, CHERON, GUIHEUX, BAZIN, RESCAN, DUFRESNE, MME SOULIMAN, MM TRIHAN (à compter du point 2), ROSE, OLMETA, MME MOUCHERE formant la majorité des membres en exercice. **Absents représentés :** MM LECLERC, DANION, GEFFRAY. **Pouvoirs :** MM JUGAN, PASDELOU, MME SOULIMAN. **Absents** : MM BODIN, CONNEAU, MMES CHASSAT, GOURVEZ. Monsieur Yves THEBAULT a été élu secrétaire de séance.

27. SUBVENTION A L'ASSOCIATION CINE SPECTACLES

Rapporteur : Isabelle BRIAND

Lors du conseil municipal du 03 avril 2025, une subvention de 930 € avait été votée pour l'organisation du festival Cinéfilou par le cinéma Manivel de Redon. Ce festival ayant été annulé par le cinéma de Redon, cette subvention n'a pas été versée.

L'association Ciné Spectacles a fait le choix de programmer son propre festival, Cinéfripouilles, au cinéma Le Scénario de Bain de Bretagne du 18 octobre au 02 novembre 2025.

L'association Ciné Spectacles fait une demande subvention pour la programmation de ce festival, d'un montant équivalent à celle devant être versée au Cinéma de Redon.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- **De valider** cette subvention,
- **De fixer** le montant de cette subvention à 930 €,
- **D'autoriser** Madame le Maire à signer toute pièce utile au versement de cette subvention.

Décision

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **valide** cette subvention,
- **fixe** le montant de cette subvention à 930 €,
- **autorise** Madame le Maire à signer toute pièce utile au versement de cette subvention.

votant(s) (présents et pouvoirs) : votes pour : 25

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Myriam GOHIER.

MAIRIE DE BAIN DE BRETAGNE
I. et V. - 35470